

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

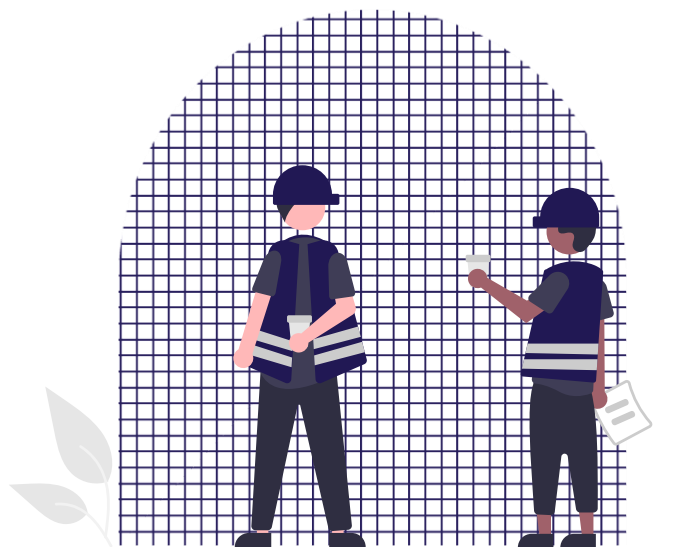
PAYS DE LA LOIRE



ÉDITION DÉCEMBRE 2022



Observatoire
des métiers
du BTP



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS EN PAYS DE LA LOIRE ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ?

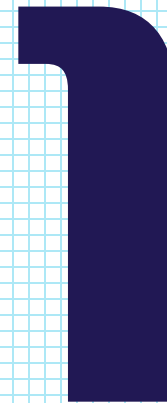
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE ?

- 2.1 Des entreprises touchées par la crise...
- 2.2 ...par une modification de la structure de l'emploi
- 2.3 Formation initiale modification... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN PAYS DE LA LOIRE

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS
EN PAYS DE LA LOIRE ?**



11 228

établissements employant au moins un salarié à fin 2021* dont

8 815

du second œuvre

19 405

établissements n'employant aucun salarié à fin 2020
Une part des structures n'employant aucun salarié (64,3%) inférieure à la moyenne nationale

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021 SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF**

| | % |
|------------------|-------------|
| 1 à 9 salariés | 84% |
| 10 à 19 salariés | 10% |
| 20 à 49 salariés | 5% |
| 50 salariés et + | 1% |
| Ensemble | 100% |

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF Pays de la Loire - Traitements CERC

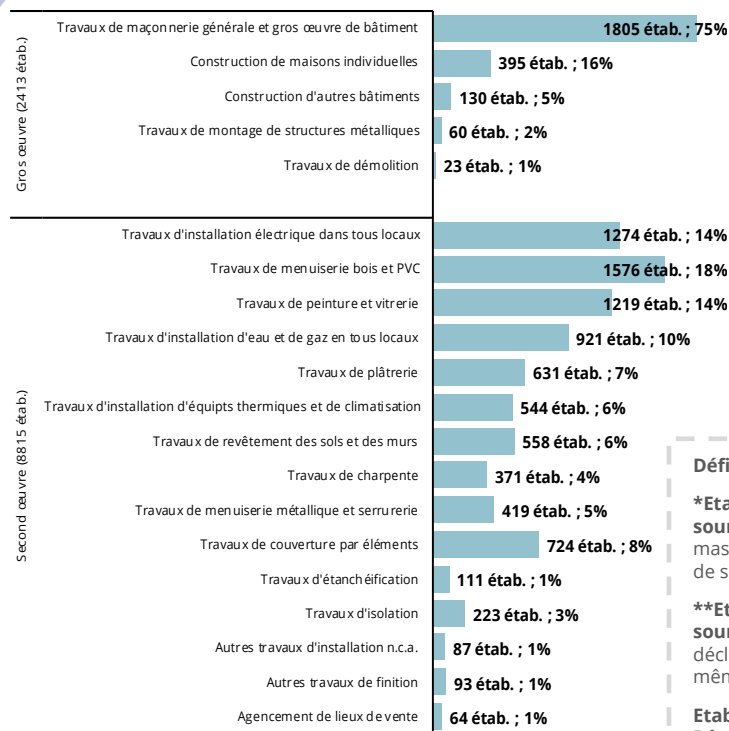
Le secteur du Bâtiment regroupe davantage de petites entreprises (moins de 10 salariés).

Plus de 6 entreprises du bâtiment sur 10 n'emploient aucun salarié.

Dans le gros œuvre, plus de 7 entreprises sur 10 appartiennent à l'activité de « Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment ». L'activité de « Travaux de menuiserie bois et PVC » concentre 18 % des établissements du second œuvre.

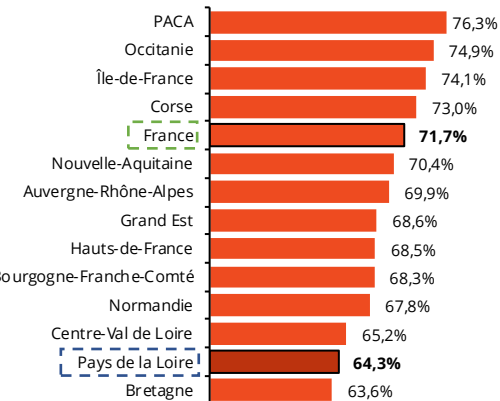
1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 94% des établissements ligériens du Bâtiment

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE Traitements Réseau des CERC

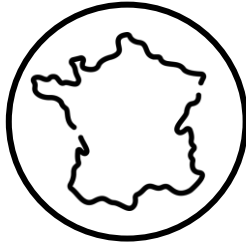
Définitions

*Établissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au dernier mois de l'année, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

**Établissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS Pays de la Loire : établissements ayant déclaré de la masse salariale au dernier trimestre de l'année, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Établissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

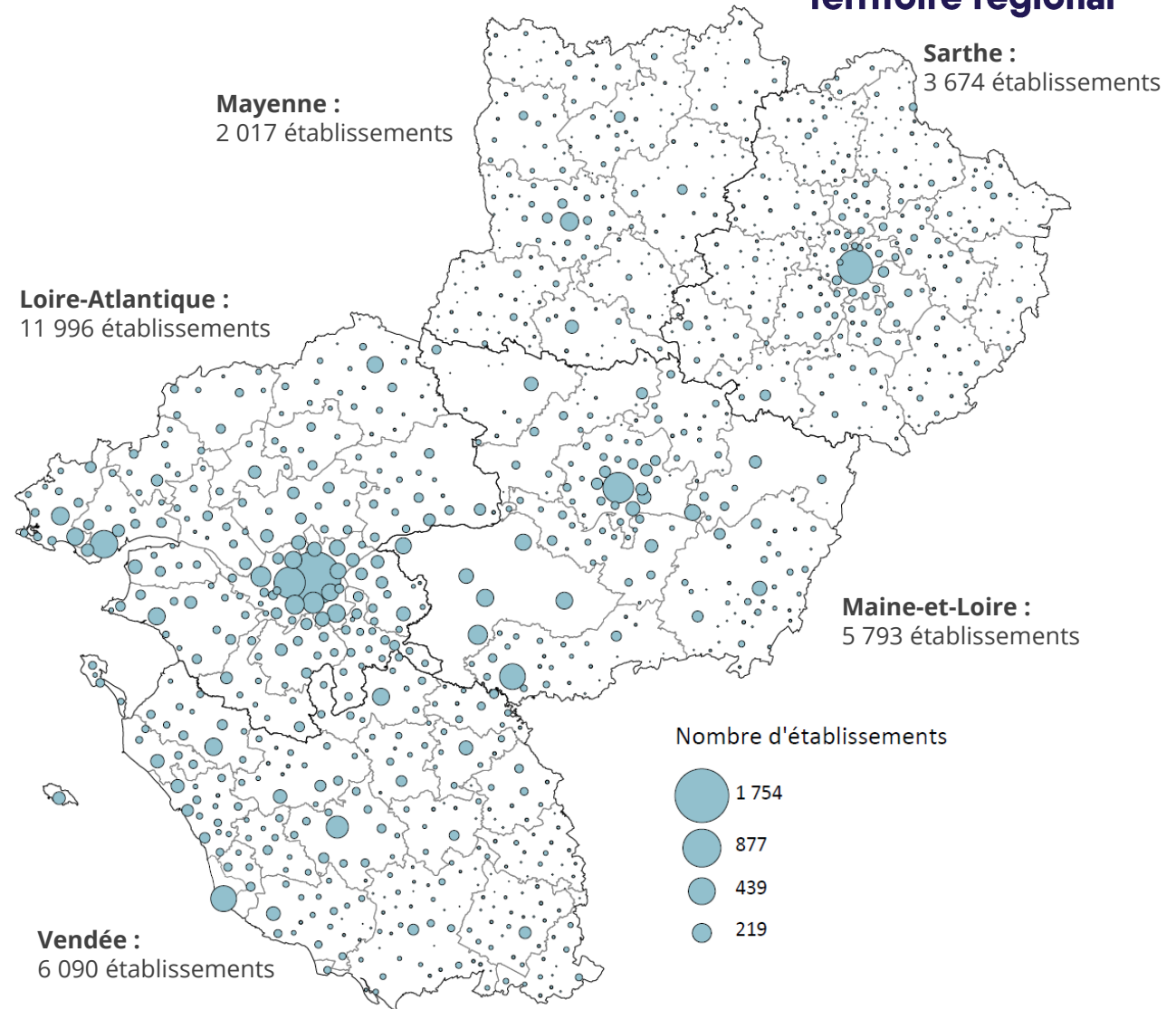
Une présence des entreprises du Bâtiment sur l'ensemble du territoire régional



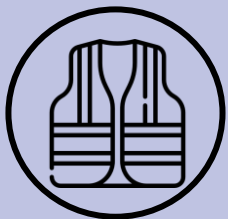
Nombre d'établissements du Bâtiment à fin 2020

Les établissements du Bâtiment sont principalement concentrés dans les communautés d'agglomérations.

Cependant sur les départements de la Mayenne et de la Vendée, les établissements sont répartis de façon plus homogène sur le territoire.



Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC



RESSOURCE MOBILISÉE

75 501
salariés

17 799
non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

7 945
intérimaires

18 475
demandeurs d'emploi

Plus de 75 000 salariés sont recensés dans les entreprises du Bâtiment en Pays de la Loire.

Près de 18 000 actifs non salariés (artisans seule, chefs d'entreprises non salariés, indépendants) sont également présents dans la région.

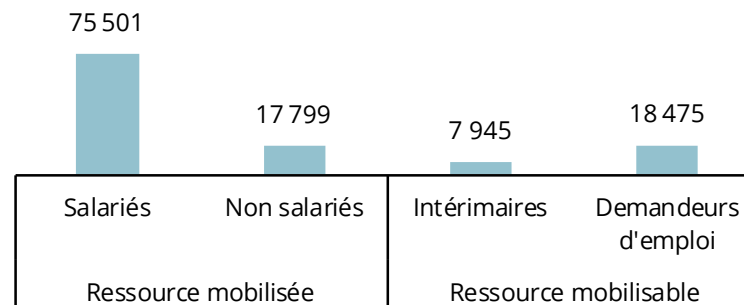
Les demandeurs d'emploi de catégories ABC relevant du Bâtiment (près de 19 000 en 2021) et 7 945 intérimaires représentent également une ressource potentielle pour les entreprises.

Les demandeurs d'emploi comme la définition le précise, sont des personnes qui déclarent rechercher un emploi dans le domaine du Bâtiment sans pour autant être diplômées ou ayant de l'expérience dans le secteur.

La région Pays de la Loire est l'une des régions où le recours à l'intérim est le plus fort avec 10,5 intérimaires pour 100 salariés du Bâtiment. Ce nombre est supérieur à celui national.

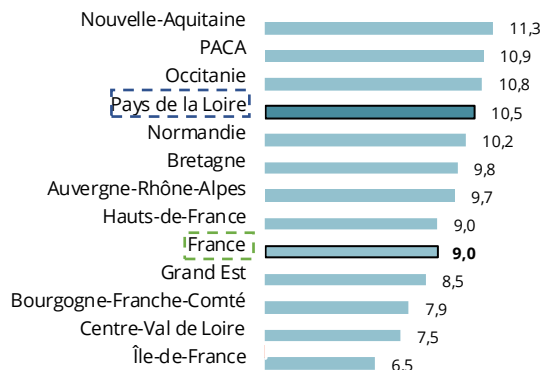
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Un niveau de ressources mobilisées et disponibles de l'ordre de 120 000 personnes

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2021, de non salariés 2021, d'intérimaires en ETP 2021, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2021 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés. Les salariés sont comptabilisés au lieu de l'entreprise.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : Nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des Indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Bâtiment de la région au cours de l'année 2021.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emplois en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2021 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

52 914 salariés

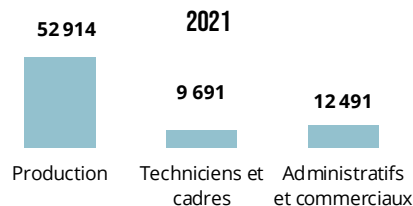
Techniciens et cadres

9 691 salariés

Administratifs et commerciaux

12 491 salariés

EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

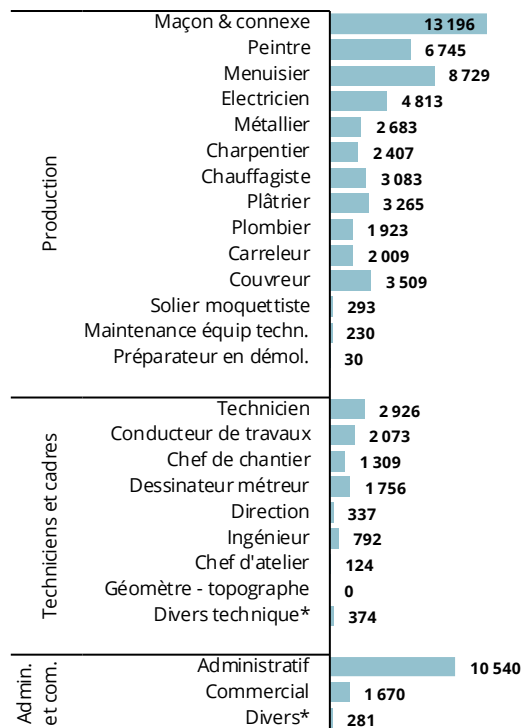
Les effectifs de la production représentent 70% des salariés. Parmi eux, près de 3 salariés sur 10 sont des maçons (ou connexe).

La part des techniciens et cadres est de 13% et les administratifs et commerciaux rassemblent 17% des salariés.

Cette typographie de la ressource mobilisée des Pays de la Loire est la même que celle de la France.

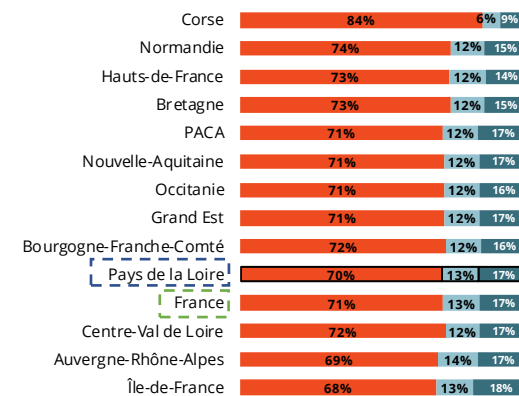
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Les métiers de la production représentent les 2/3 des salariés

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2021



■ Production
■ Techniciens et cadres
■ Administratifs et commerciaux

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

• *Y compris apprentis*

Les salariés des données UCF sont comptabilisés dans leur département de domiciliation.

La 2^{ème} région pour la part d'ouvriers qualifiés et très qualifiés

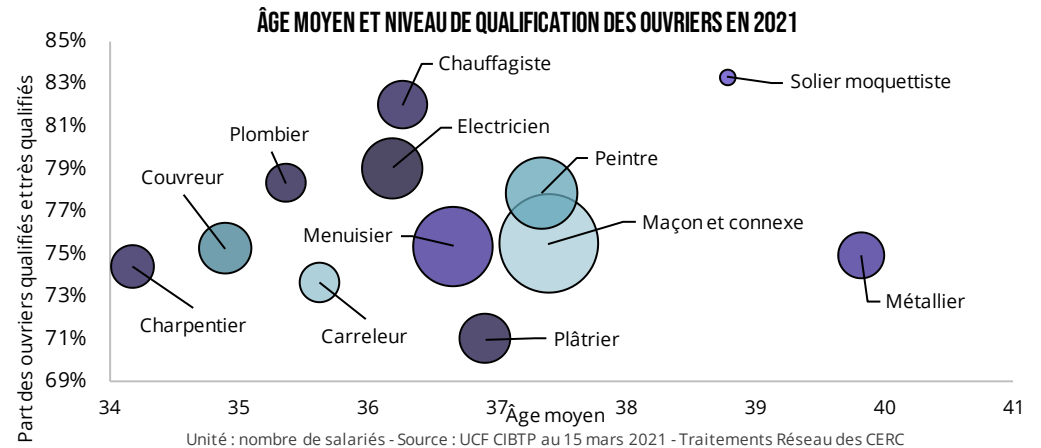


72,5%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

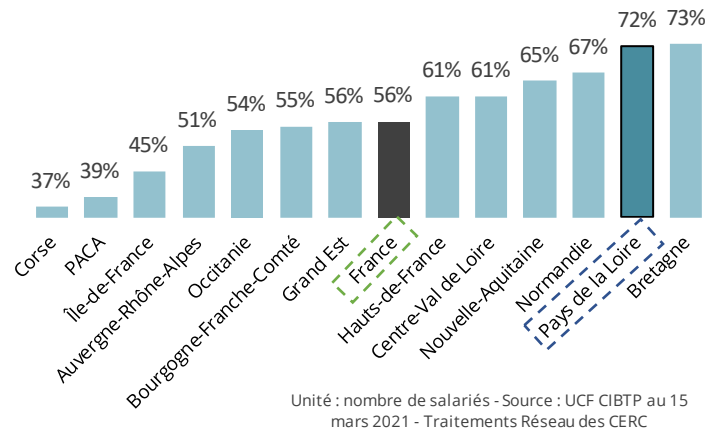
72,5% des effectifs sont qualifiés ou très qualifiés (coefficients > 185 dans la convention collective Bâtiment) en Pays de la Loire, soit la part la plus importante après la région Bretagne.

Par métier, la part des ouvriers qualifiés ou très qualifiés dépasse les 80% pour les dépanneurs d'équipements techniques (91%), les soliers moquettes (83%) et les chauffagistes (82%).

Quant à l'âge moyen des ouvriers du Bâtiment, il est de 36,6 ans. Les charpentiers et les couvreurs se distinguent avec un âge moyen significativement en-dessous de la moyenne régionale (34,1 et 34,8). Les métalliers affichent, quant à eux, l'âge moyen le plus élevé (39,7 ans).



PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

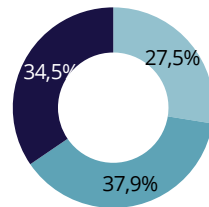
Peu qualifié : coeff. convention collective 150-170

Qualifié : coeff. convention collective 185-210

Très qualifié : coeff. convention collective 230-270

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

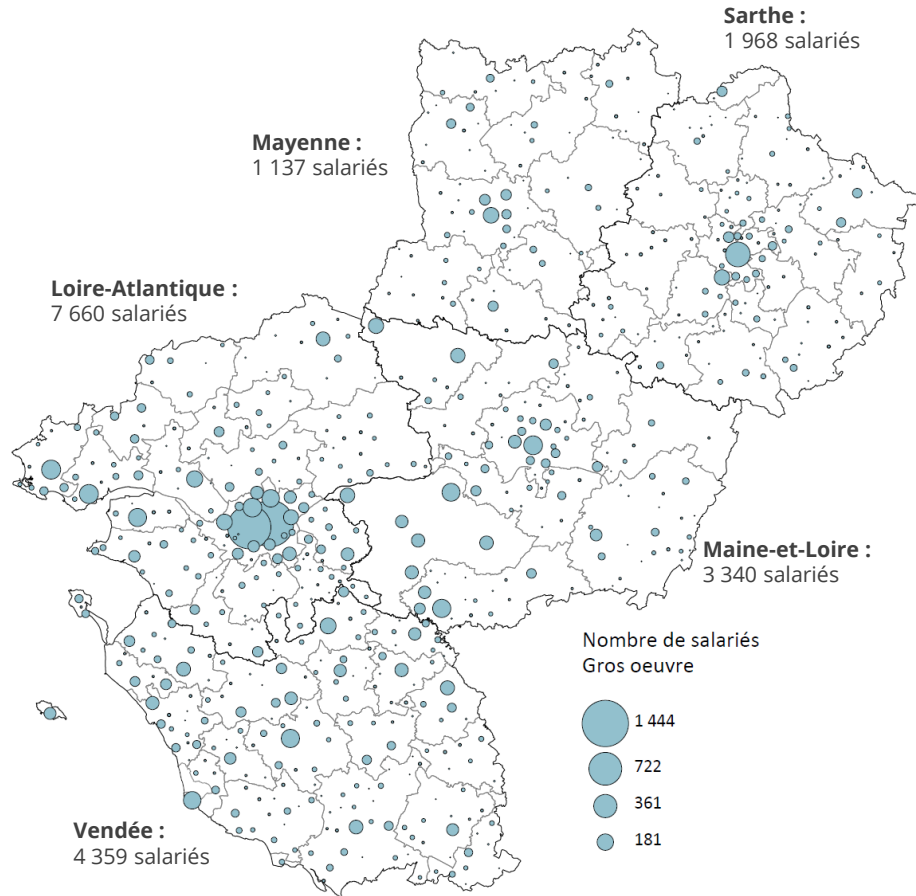
- Ouvrier peu qualifié
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier très qualifié



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

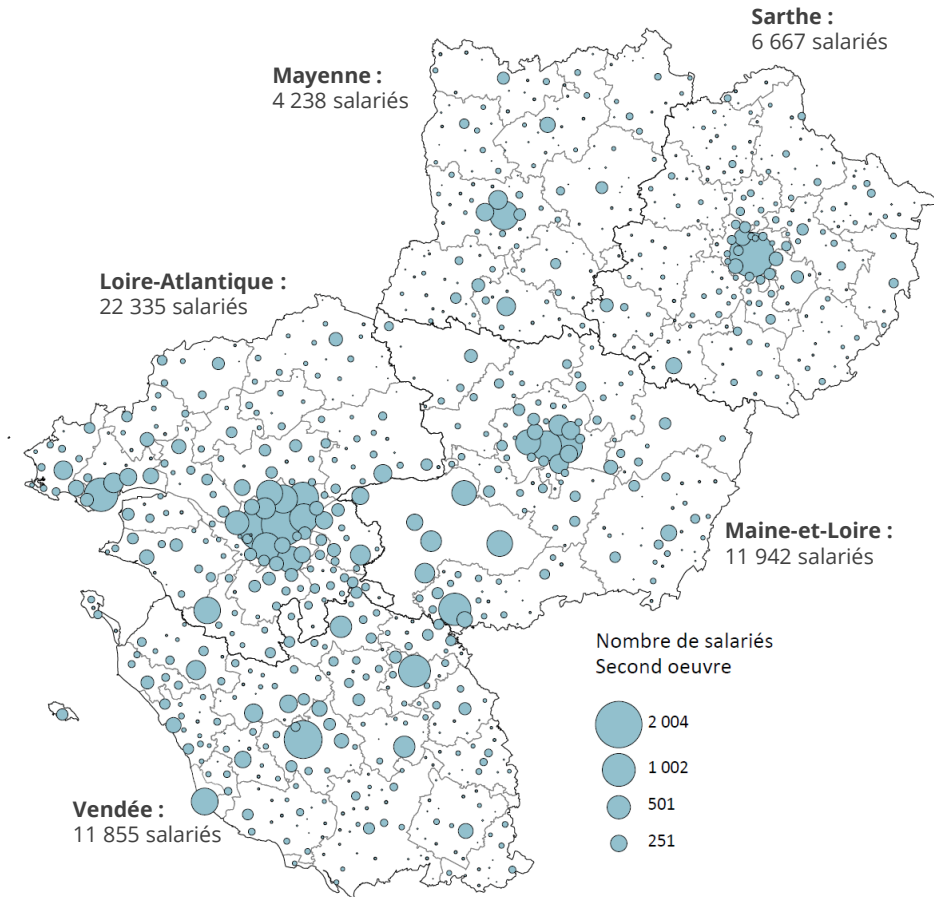
Des salariés présents dans tous les territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION BÂTIMENT

9 702 jeunes
dont
7 273 apprentis

TECHNICIENS ET CADRES BTP

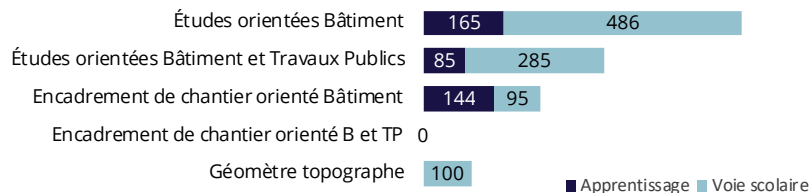
1 402 jeunes
dont
436 apprentis

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, les effectifs en formation initiale s'élèvent à plus de 9 700 jeunes pour les métiers de la production Bâtiment.

L'apprentissage représente 75,0% des jeunes en formation pour les métiers de la production Bâtiment.

Le nombre de jeunes en formation initiale pour les métiers de techniciens et d'encadrement avec un débouché potentiel dans le Bâtiment atteint un total de 1 402.

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2021-2022

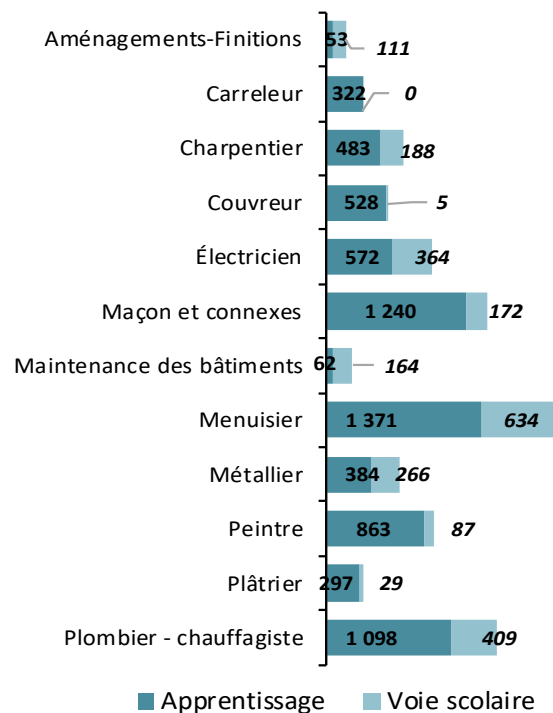


Unité : apprenants en formation initiale

Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

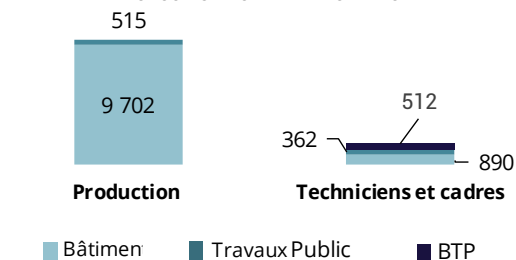
1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ? Plus de 11 000 jeunes en formation initiale en 2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS ne sont pas comptabilisés pour la voie scolaire

Dans les métiers de production, 63,4% des formations conduisent à un diplôme de niveau 3

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2021-2022

| | Niveau 3 | | | Niveau 4 | | | | Niveau 5 | | Total |
|---|----------|----|-------|----------|-----|----|-------|----------|-------|--------------|
| | CAP | MC | Autre | BAC PRO | BP | MC | Autre | BTS | Autre | |
| Aménagements-Finitions | | | 36 | 124 | | | | 4 | | 164 |
| Carreleur | 227 | | 7 | | 88 | | | | | 322 |
| Charpentier | 341 | | 20 | 117 | 108 | | | 85 | | 671 |
| Couvreur | 312 | 84 | 4 | | 133 | | | | | 533 |
| Électricien | 578 | | 7 | | 185 | 13 | 1 | 151 | | 935 |
| Maçon et connexes | 845 | | 36 | 154 | 377 | | | | | 1 412 |
| Maintenance des bâtiments | 216 | | 10 | | | | | | | 226 |
| Menuisier | 1 181 | | 53 | 379 | 390 | | 2 | | | 2 005 |
| Métallier | 354 | | 2 | 158 | 136 | | | | | 650 |
| Peintre | 671 | | 1 | | 259 | 19 | | | | 950 |
| Plâtrier | 245 | 12 | 3 | | 66 | | | | | 326 |
| Plombier - chauffagiste | 709 | 19 | 9 | 305 | 215 | 17 | 11 | 204 | 18 | 1 507 |
| Études orientées Bâtiment | | | 1 | 459 | | | 23 | 168 | | 651 |
| Études orientées Bâtiment et Travaux Publics | | | | 191 | | | | 142 | 37 | 370 |
| Encadrement de chantier orienté Bâtiment | | | | | | | | 200 | | 200 |
| Encadrement de chantier orienté BTP | | | | | | | | | | |
| Géomètre topographe | | | | 50 | | | | 92 | | 142 |

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

1 jeune en mention complémentaire ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau

5 métiers de production avec une part de l'apprentissage supérieure à 80%

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2021-2022

| | Niveau 3 | | Niveau 4 | | Niveau 5 | | Total apprent. | Total voie scolaire | Part de l'apprent |
|---|----------|------------------|----------|------------------|----------|------------------|-------------------|------------------------|----------------------|
| | Apprent. | Voie scolaire | Apprent. | Voie scolaire | Apprent. | Voie scolaire | | | |
| Aménagements-Finitions | 36 | | 13 | 111 | 4 | | 53 | 111 | 32% |
| Carreleur | 234 | | 88 | | | | 322 | | 100% |
| Charpentier | 343 | 18 | 117 | 108 | 23 | 62 | 483 | 188 | 72% |
| Couvreur | 395 | 5 | 133 | | | | 528 | 5 | 99% |
| Électricien | 324 | 261 | 199 | | 49 | 102 | 572 | 363 | 61% |
| Maçon et connexes | 769 | 112 | 471 | 60 | | | 1 240 | 172 | 88% |
| Maintenance des bâtiments | 62 | 164 | | | | | 62 | 164 | 27% |
| Menuisier | 921 | 313 | 450 | 321 | | | 1 371 | 634 | 68% |
| Métallier | 208 | 148 | 176 | 118 | | | 384 | 266 | 59% |
| Peintre | 585 | 87 | 278 | | | | 863 | 87 | 91% |
| Plâtrier | 231 | 29 | 66 | | | | 297 | 29 | 91% |
| Plombier - chauffagiste | 588 | 149 | 393 | 155 | 117 | 105 | 1 098 | 409 | 73% |
| Études orientées Bâtiment | 1 | | 44 | 438 | 120 | 48 | 165 | 486 | 25% |
| Études orientées Bâtiment et Travaux Publics | | | | 191 | 85 | 94 | 85 | 285 | 23% |
| Encadrement de chantier orienté Bâtiment | | | | | 105 | 95 | 105 | 95 | 53% |
| Encadrement de chantier orienté BTP | | | | | | | | | |
| Géomètre topographe | | | | 50 | 42 | 50 | 42 | 100 | 30% |

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

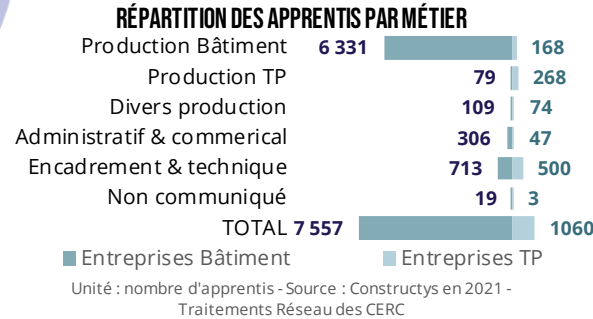
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

83,8% des jeunes en apprentissage dans les entreprises de Bâtiment se forment sur un métier de production

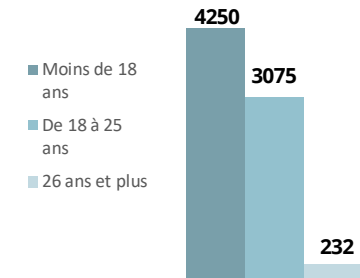
7 557

apprentis formés dans des entreprises de Bâtiment en 2021 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.)

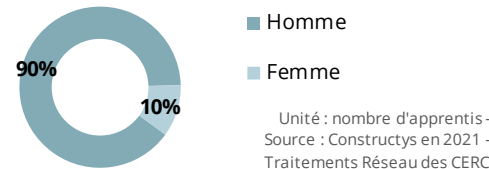


RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR ÂGE

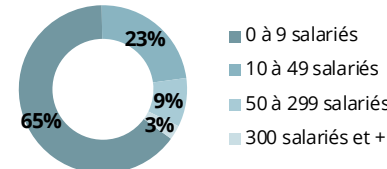


Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR GENRE DE L'APPRENTI



RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE

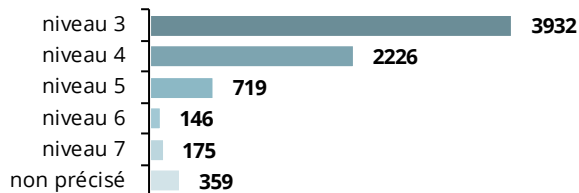


Plus de 6 contrats d'apprentissage sur 10 sont conclus par des entreprises de moins de 10 salariés.

Les apprentis mineurs représentent 56,2% des effectifs.

Les formations de niveau 3 (CAP, Mention Complémentaire...) ressemblent plus de la moitié des effectifs.

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

Plus de 16 000 salariés ont suivi une formation en 2021

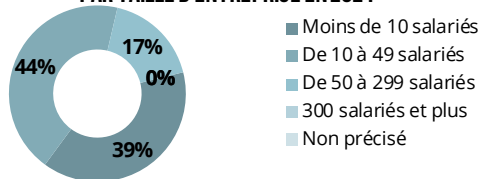
16 005 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2021

498 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiments 2021

En 2021, plus de 16 000 salariés ont suivi une formation continue prise en charge par Constructyts : 16,6% d'entre eux travaillent dans le domaine de la maçonnerie et gros œuvre.

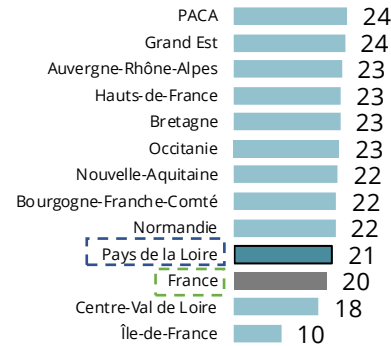
498 contrats de professionnalisation ont été signés avec des entreprises du Bâtiment en 2021 (46% le sont par des entreprises de moins de 10 salariés).

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



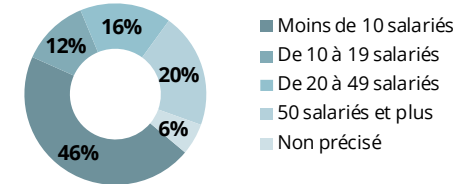
Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2021



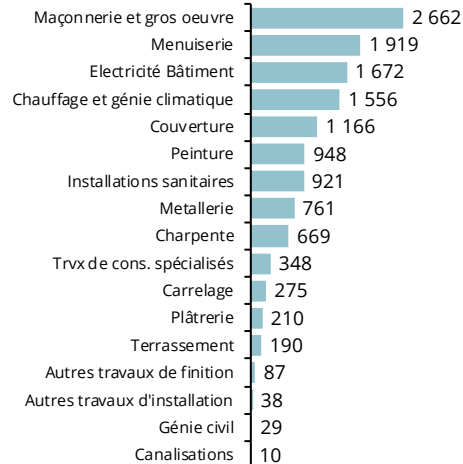
Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2021



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts -

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

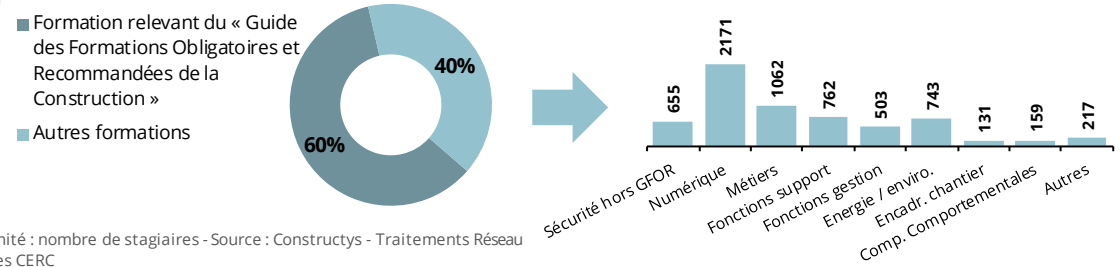
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.).

La formation continue en 2021

60% des salariés en formation continue en 2021 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR DOMAINE DE FORMATION



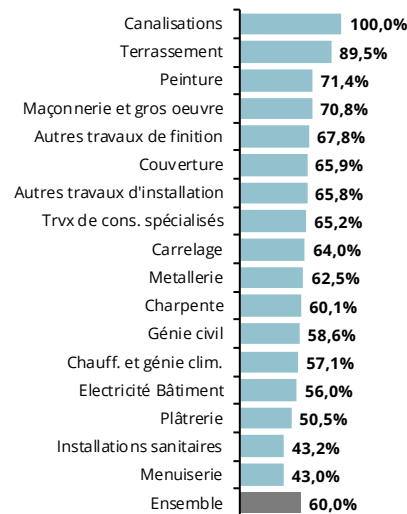
Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

60% des salariés en formation continue suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction ».

Parmi les autres formations, 33,9% suivent une formation relevant du Numérique. 11,6% suivent une formation relevant du domaine de l'énergie et environnement.

Les formations relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction » sont largement suivies par les canaliseurs, les peintres et les maçons.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructys et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.


L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.).

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN PAYS DE LA LOIRE ?**



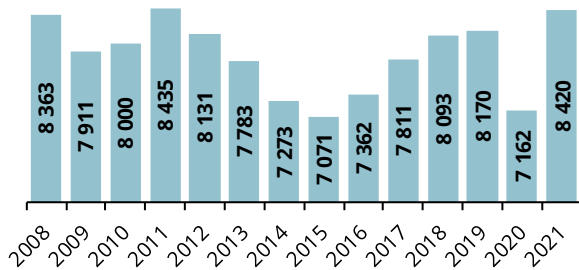
2

Fort rebond de l'activité bâtiment en 2021

8 420 M€
Chiffre d'affaires Bâtiment
2021

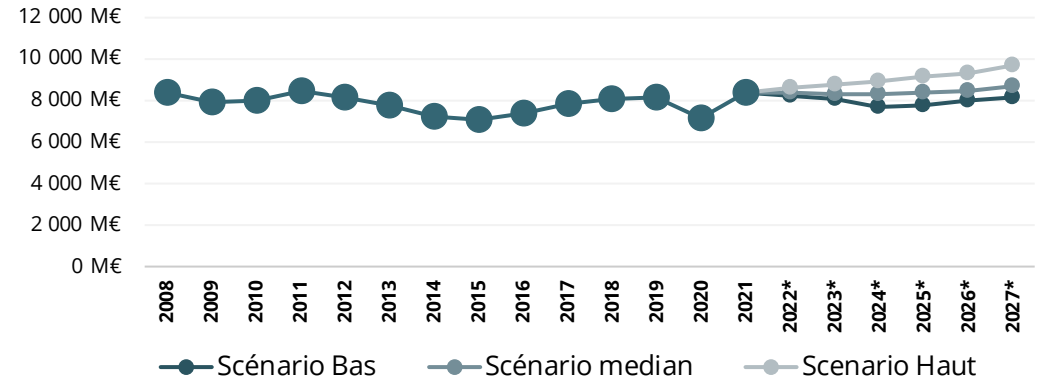
+17,6%
Evolution 2021/2020

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT À HORIZON 5 ANS



* Prévisions de CA en volume

Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Scénario bas : Après une hausse du CA en 2021 de 17,6%, suite au rebond durant la crise de la COVID, l'activité recule en 2023 et 2024 avant de remonter jusqu'en 2027.

Scénario médian : Après une forte hausse du CA suite au rebond durant la crise de la COVID, l'activité stagne en 2022 avant de baisser légèrement jusqu'en 2024 puis de remonter jusqu'en 2027.

Scénario haut : Après la hausse du CA en 2021 suite à la COVID, l'activité demeure sur une bonne dynamique de croissance de manière constante jusqu'en 2027.

Besoin en ressources sur
la période 2022-2027

20 070

Besoin annuel en
ressources 2022-2027

3 345

2.1 Des entreprises touchées par la crise...

Quelle trajectoire pour l'emploi à l'horizon 2027 ?

Hypothèses prospectives

Hypothèse A : On considère que les parts du personnel d'encadrement, du personnel administratif et du personnel ouvrier vont rester stable sur la période

Hypothèse B : On considère la même répartition dans les métiers de la production que celle observée en 2021

Hypothèse C : Les statistiques concernant les non salariés étant moins complètes, on applique le même taux de départ pour les départs à la retraite des salariés et des non salariés

Hypothèse D : Selon les données de l'UCF, de 1 à 3% des salariés quitte définitivement le secteur du Bâtiment annuellement (hors départ à la retraite)

Choix du scénario cible

Pour l'estimation des besoins annuels, le scénario retenu est le scénario **haut** (voir page 17), avec un chiffre d'affaires Bâtiment en croissance de 2,9% annuellement.

Les besoins annuels sont fortement influencés par les départs structurels : départs à la retraite et départs définitifs du secteur Bâtiment des Pays de la Loire.

Les besoins estimés par la CERC des Pays de la Loire sont d'environ 2 700 salariés de la production par an.

Pour information, avec un chiffre d'affaires en baisse de 0,1% par an sur la période 2022-2027, ces besoins seraient de 975 salariés par an et de 1 773 par an avec un chiffre d'affaires en hausse de 0,7% par an.

| Domaines de métiers et fonctions | Besoin annuel en ressources | Besoin sur la période 2022-2027 |
|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Métiers de la maçonnerie - gros œuvre | 793 | 4 758 |
| Métiers de la métallerie | 174 | 1 042 |
| Métiers de l'aménagement bois | 556 | 3 333 |
| Métiers de l'électricité | 319 | 1 915 |
| Métiers des cloisons et façades | 738 | 4 428 |
| Métiers des fluides | 287 | 1 723 |
| Métiers du sol | 152 | 912 |
| Métiers du toit et ossature | 327 | 1 959 |

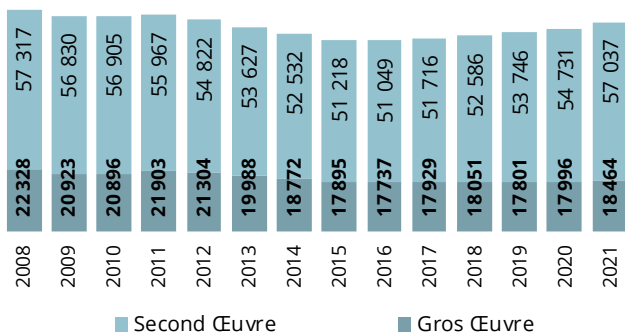
-2 369
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

-3 439
dans le Gros Œuvre

+1 070
dans le Second Œuvre

+276
Établissement employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Evolution entre 2008 et 2021 :

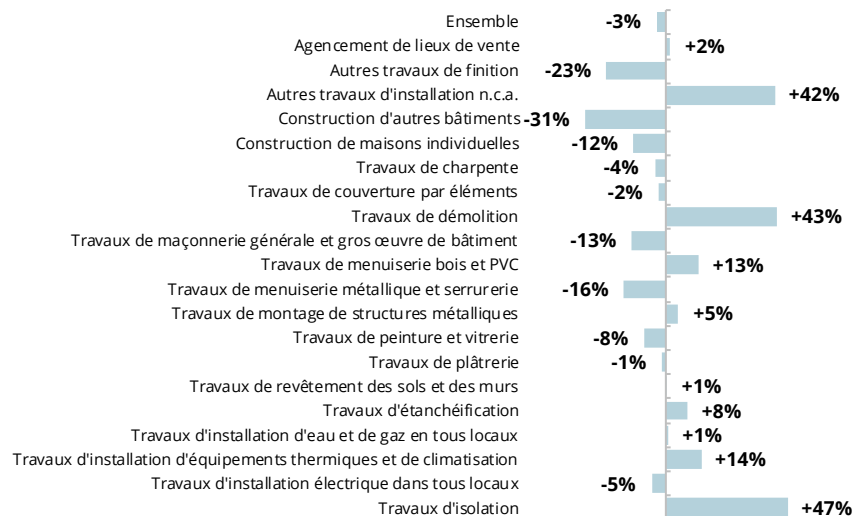
Second œuvre :
-0,5%

Gros œuvre :
-17,3%

2.2 ... par une modification de la structure de l'emploi

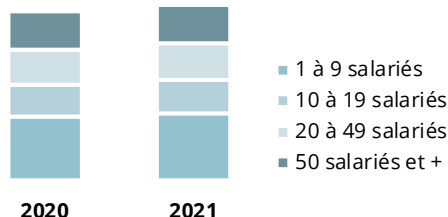
Le nombre des emplois salariés a diminué de 3% entre 2011 et 2021

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2011 ET 2021



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés. Les salariés sont comptabilisés au lieu de l'entreprise.

Age moyen des salariés en 2021

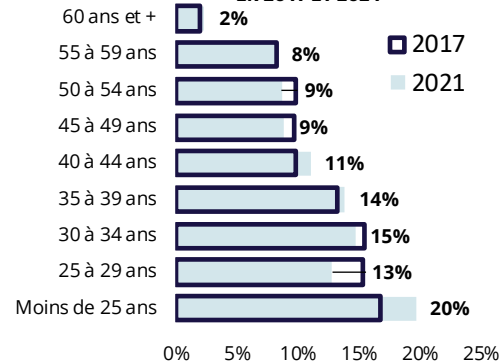
36,6 ans
production

41,1 ans
techniciens et cadres

43,2 ans
administratifs et commerciaux

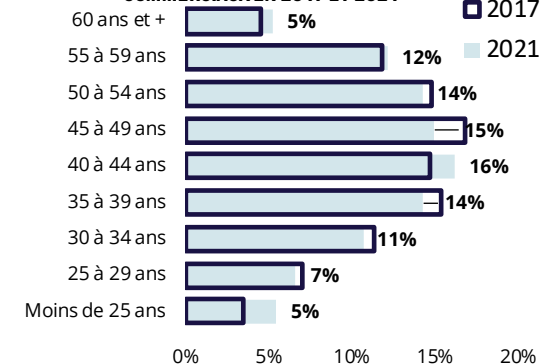
Une hausse significative de la part des salariés de la production de moins de 25 ans entre 2017 et 2021

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2017 ET 2021

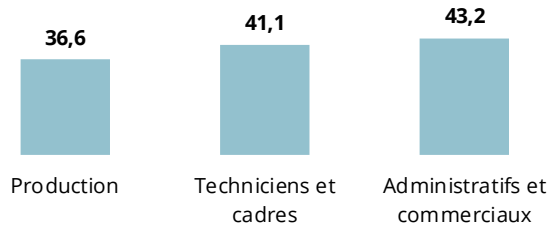


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

L'âge moyen des salariés est de 36,6 ans pour les salariés de la production. La part des moins de 25 ans a augmenté entre 2017 et 2021 pour atteindre 20%.

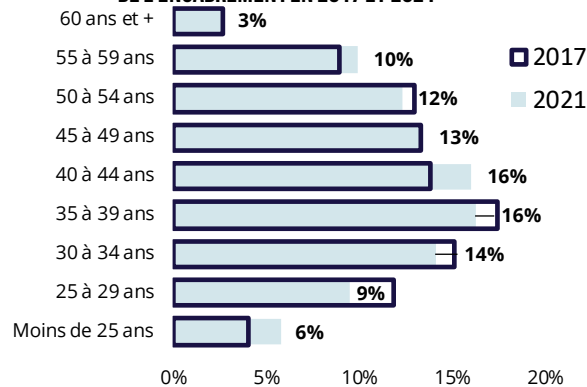
Les salariés administratifs et commerciaux ont un âge moyen de 43,2 ans. La tranche d'âge des 40 à 44 ans a augmenté et atteint 16%.

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

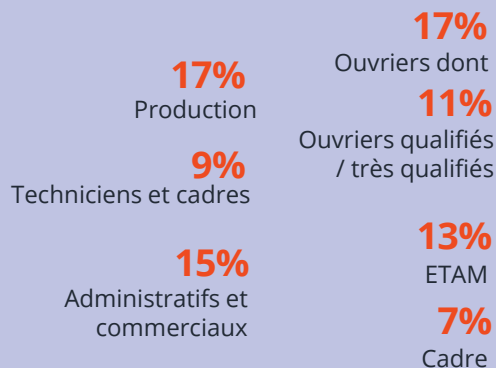
Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

* Y compris apprentis

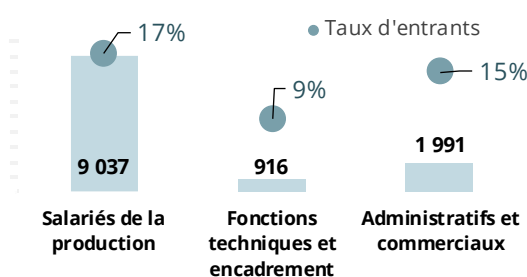
Taux d'entrants 2021



2.2 ... par une modification de la structure de l'emploi

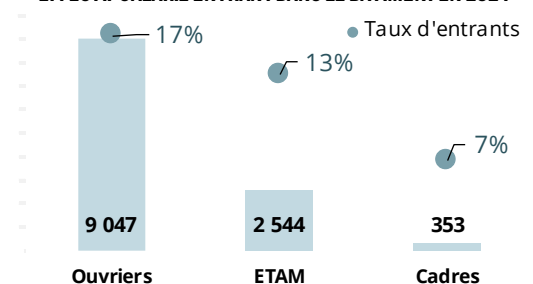
Des taux d'entrants plus élevés dans la production

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



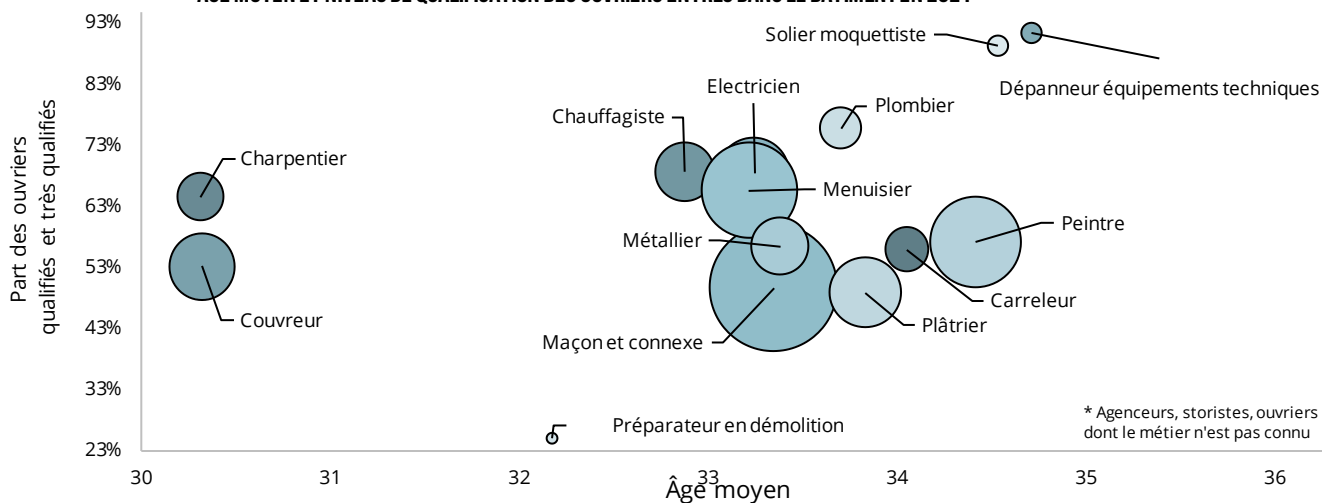
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Définition

Taux d'entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2021

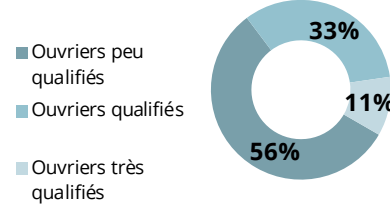
Taux de CDI des premiers entrants 2021

50,3%
Production

81,9%
Techniciens et cadres

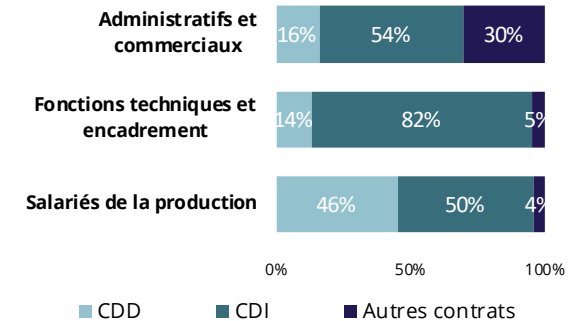
54,1%
Administratifs et commerciaux

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LEUR QUALIFICATION



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE

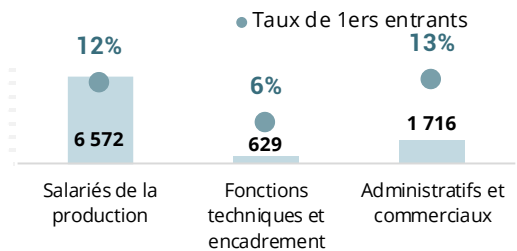


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

56% des premiers entrants dans le Bâtiment sont peu qualifiés.

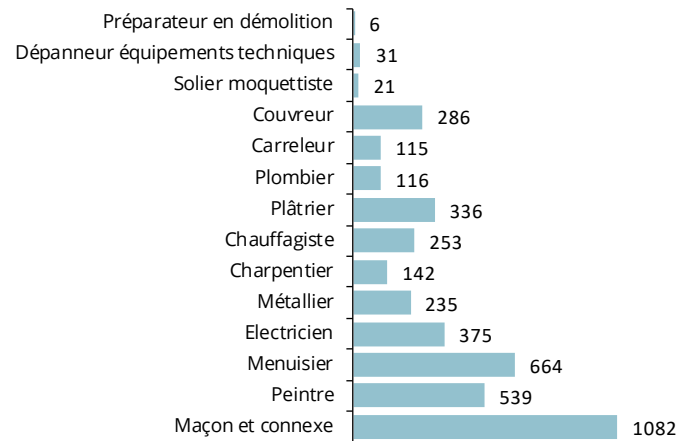
Les premiers entrants intègrent majoritairement les entreprises du Bâtiment en CDI (50% pour la production, 54% pour les administratifs et commerciaux et 82% pour les fonctions techniques et d'encadrement).

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

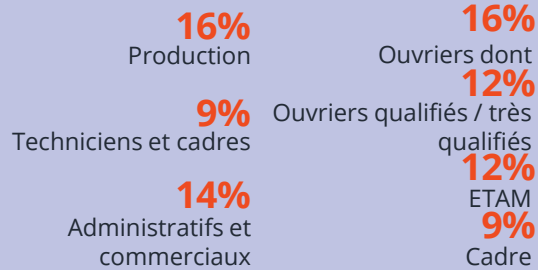
1^{ers} entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{ers} entrants 2021 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

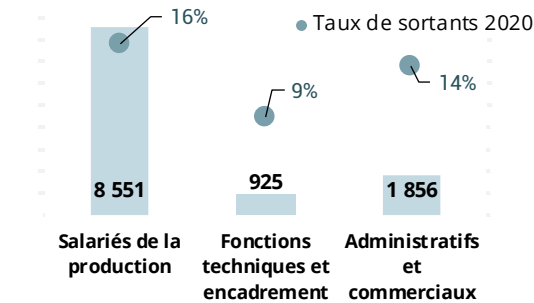
* Hors apprentis

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortant 2020

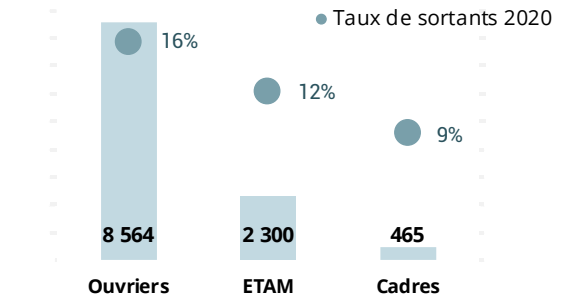


EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



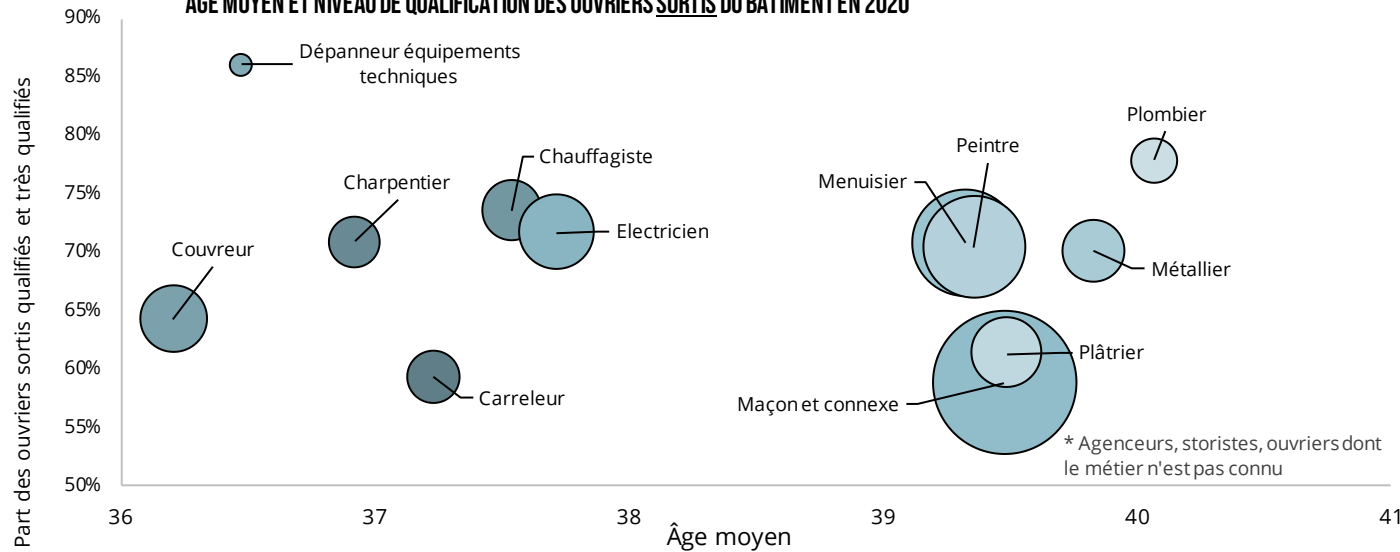
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

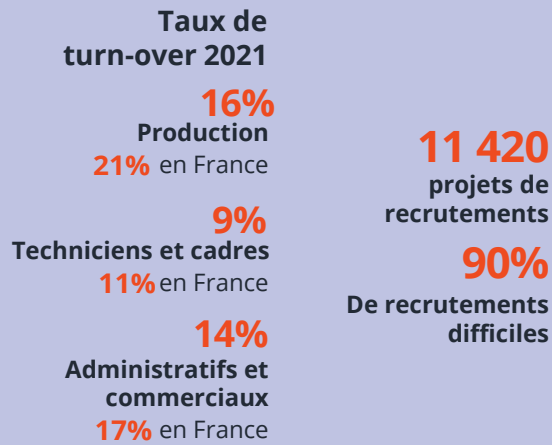
* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Définition

Taux de sortants 2020 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

Une évolution du taux de turn-over et des recrutements jugés très difficiles dans tous les corps d'état

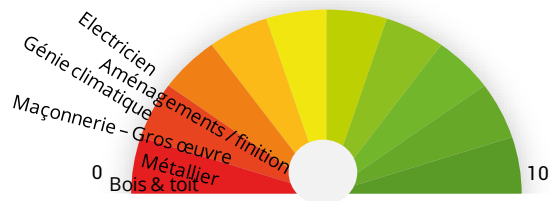


PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022

| | Projets de recrutement | Difficultés de recrutement | % d'offres difficiles en 2022 |
|-------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Metiers de la maçonnerie-gros œuvre | 4 640 | 4 159 | 90% |
| Metiers de la métallerie | 480 | 440 | 92% |
| Métiers de l'aménagement bois | 1 690 | 1 507 | 89% |
| Métiers de l'électricité | 1 280 | 1 080 | 84% |
| Métiers des cloisons et façades | 820 | 713 | 87% |
| Métiers des fluides | 1 180 | 1 100 | 93% |
| Métiers du toit et ossature | 1 330 | 1 275 | 96% |
| Ensemble | 11 420 | 10 275 | 90% |

Source : Enquête BMO 2022 – Pôle emploi

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2022



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Chaque année, Pôle Emploi publie l'enquête Besoin en Main d'Œuvre avec l'objectif de connaître les besoins en recrutement des établissements de tous les secteurs d'activité. L'enquête a été réalisée entre octobre et décembre 2021.

Au global, plus de 420 000 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements.

Définitions

Taux de turn-over : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

* Hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutement difficile de l'enquête BMO

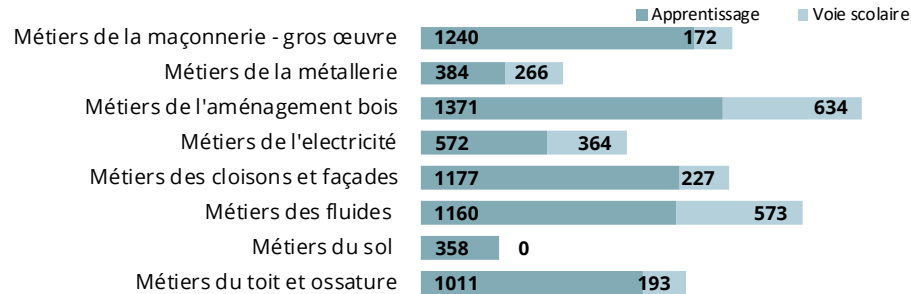
Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

75%

2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Le recours à la formation continue

Définition

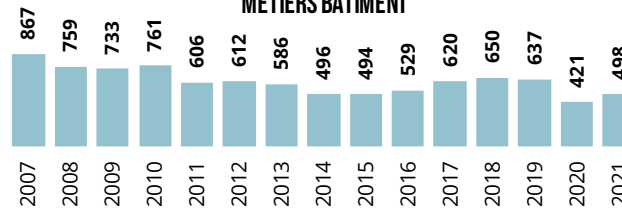
Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant obtenu un financement par Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

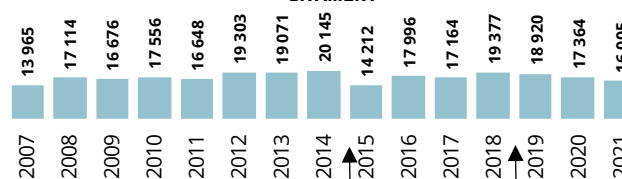
Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION DANS LES MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

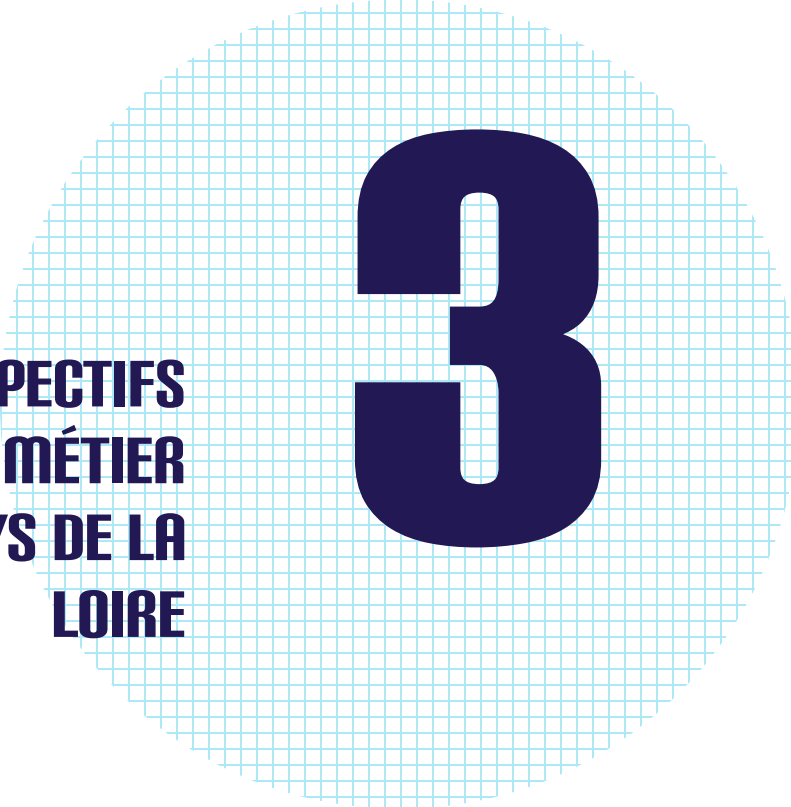
Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

-42,6% **+18,3%**

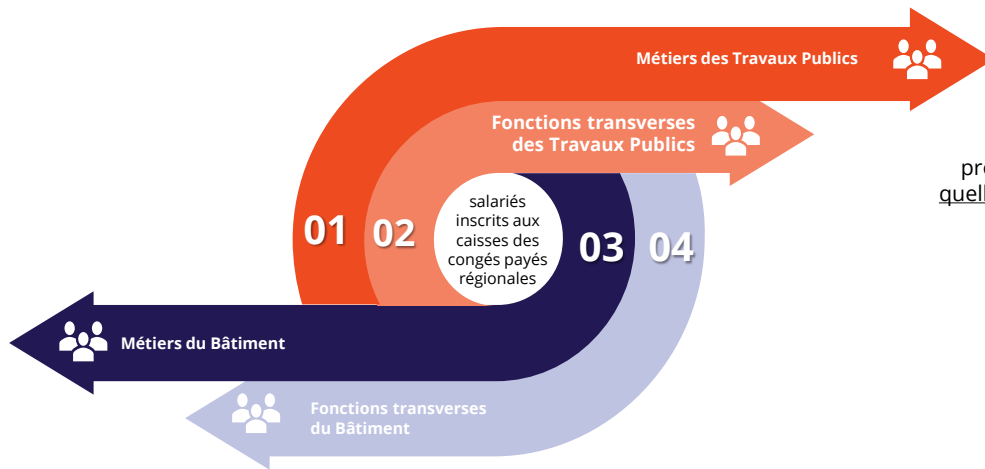
2007-2021

2020-2021

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN PAYS DE LA
LOIRE**



3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production des Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise de Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise du Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise des Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise des Travaux Publics.

Note de lecture :

Le nombre de personnes formées ou en formation par domaine a été établi selon une nomenclature en fonction du libellé des formations et du type de diplôme. Il convient de garder à l'esprit que les débouchés de certaines formations peuvent être multi-métiers et/ou spécialités. En outre, les personnes formées par domaine peuvent poursuivre leurs études ou se diriger vers d'autres secteurs d'activité. Enfin, les perspectives d'activité diffèrent selon les segments de marché, l'impulsion donnée par les pouvoirs publics aux travaux de rénovation énergétique ne concerne pas l'ensemble des activités du Bâtiment.

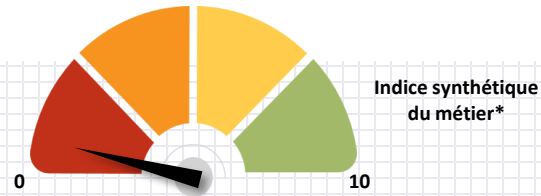
Aussi, il est important d'éviter d'interpréter hâtivement les chiffres de manière « adéquationniste » entre le nombre de formés et les besoins en emploi.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

SYNTHÈSE



Le secteur de la maçonnerie – gros œuvre rassemble 25,1% des salariés de la production. Ces salariés sont plus âgés (37,4 ans) que la moyenne des salariés de la production (36,6 ans).

Au vu de la pyramide des âges et en fonction des hypothèses de sorties définitives du secteur et de l'évolution estimée de l'activité Bâtiment en région, les besoins en ressources nouvelles sont estimés à 793 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 675 en 2021-2022 (principalement en niveau 3). Les entreprises peuvent s'appuyer notamment sur les contrats de professionnalisation (73) et l'emploi intérimaire (plus de 2 300).

Le besoin annuel de ressources nouvelles est estimé à 793 postes. Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 878 personnes. Ce potentiel de sortants ne couvre pas les besoins au regard des taux d'insertion en emploi à 6 mois.

RESSOURCES DISPONIBLES



13 305 SALARIÉS
2 703 NON SALARIÉS
2 311 INTÉRIMAIRES
4 180 DEMANDEURS D'EMPLOIS



2 413 établissements avec au moins 1 salarié



37,4 ans en moyenne



75,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

3 435 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



2 429 SALARIÉS ENTRÉS
2 462 SALARIÉS SORTIS



4 640 projets de recrutements dont **89,6%** de recrutements difficile



15,9% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

793 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 412 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
172 en voie scolaire
1 240 en apprentissage

675 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

64% en niveau 3
36% en niveau 4
0% en niveau 5



130 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

73 salariés en contrat de professionnalisation



878

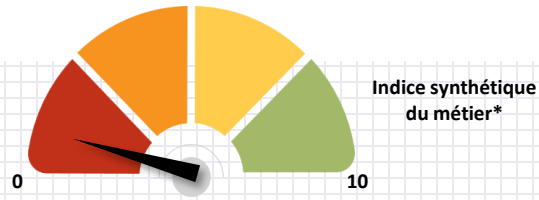
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers des cloisons et façades sont plus de 10 000 en Pays de la Loire. Ces salariés ont une moyenne d'âge de 37,1 ans et 75,6% d'entre eux sont qualifiés ou très qualifiés.

Ce domaine de métier a un taux d'apprentissage de 83,4% des jeunes en formation initiale.

Les recrutements sont jugés difficiles par les chefs d'entreprises pour 87,0% des projets. Les besoins en ressources nouvelles sont estimés à 738 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027.

RESSOURCES DISPONIBLES



10 005 SALARIÉS
5 040 NON SALARIÉS
1 423 INTÉRIMAIRES
3 800 DEMANDEURS D'EMPLOIS



2 166 établissements avec au moins 1 salarié



37,1 ans en moyenne



75,6% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

5 250 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



1 970 SALARIÉS ENTRÉS
1 794 SALARIÉS SORTIS



820 projets de recrutements dont **87,0%** de recrutements difficile



16,2% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

738 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 404 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
227 en voie scolaire
1 177 en apprentissage

686 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

66% en niveau 3
34% en niveau 4
1% en niveau 5



290 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

6 salariés en contrat de professionnalisation



982

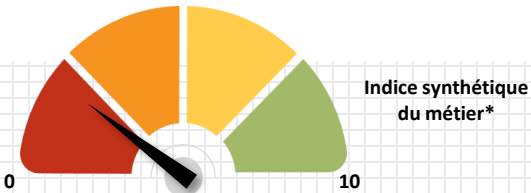
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir [note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37](#))

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les métiers du toit et ossature rassemblent près de 6 000 salariés. Ces salariés sont moins âgés (34,5 ans) que la moyenne des salariés de la production (36,6 ans).

Au vu de la pyramide des âges et en fonction des hypothèses de sorties définitives du secteur et de l'évolution estimée de l'activité Bâtiment en région, les besoins en ressources nouvelles sont estimés à 327 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027.

Les jeunes en année diplômante sont 649 en 2021-2022 (principalement en niveau 3). Les entreprises peuvent s'appuyer notamment sur les contrats de professionnalisation (87) et l'emploi intérimaire (840).

Le besoin annuel de ressources nouvelles est estimé à 327 postes. Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 816 personnes. Ce potentiel de sortants ne couvre pas les besoins au regard des taux d'insertion en emploi à 6 mois. De plus, 95,9% des recrutements sont jugés difficiles.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



935 SALARIÉS ENTRÉS
816 SALARIÉS SORTIS



1 330 projets de recrutements dont 95,9% de recrutements difficile



12,8% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

327 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 204 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

- 193 en voie scolaire
- 1 011 en apprentissage

649 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

- 70% en niveau 3
- 24% en niveau 4
- 6% en niveau 5



80 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

87 salariés en contrat de professionnalisation



816

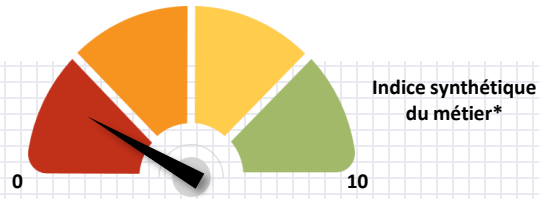
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers de l'aménagement bois sont 8 800 en Pays de la Loire. Ces salariés ont une moyenne d'âge de 36,6 ans et 75,4% d'entre eux sont qualifiés ou très qualifiés.

Le niveau de turn-over est moins élevé que celui des salariés de production (13,4% contre 16,1%).

Ce domaine de métier a un taux d'apprentissage de 68,4% des jeunes en formation initiale.

Les recrutements sont jugés difficiles par les chefs d'entreprises pour 89,2% des projets. Les besoins en ressources nouvelles sont estimés à 556 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027. Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 1 404 personnes. Ce potentiel de sortants ne couvre pas les besoins au regard des taux d'insertion en emploi à 6 mois.

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



1 690 projets de recrutements dont **89,2%** de recrutements difficile

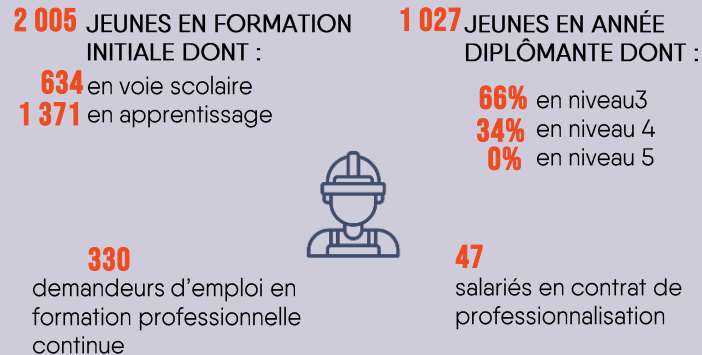


Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

556 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



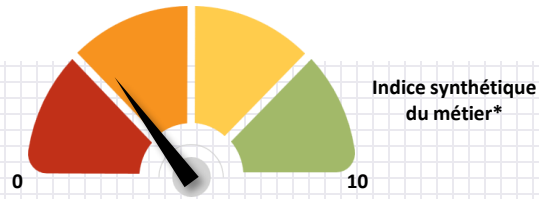
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les métiers de la métallerie rassemblent plus de 2 500 salariés. Ces salariés sont plus âgés (39,5 ans) que la moyenne des salariés de la production (36,6 ans).

Au vu de la pyramide des âges et en fonction des hypothèses de sorties définitives du secteur et de l'évolution estimée de l'activité Bâtiment en région, les besoins sont estimés à 174 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027.

Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est estimé à 430 personnes. Cependant, au regard des taux d'insertion, ce potentiel de sortants ne couvre pas le besoin de ressources nouvelles entrantes annuelles. De plus, les recrutements sont jugés difficiles par les chefs d'entreprises pour 91,7% des 480 projets.

FLUX DE SALARIÉS



468 SALARIÉS ENTRÉS
429 SALARIÉS SORTIS



480 projets de recrutements dont **91,7%** de recrutements difficile



15,0% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

174 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



2 573 SALARIÉS
496 NON SALARIÉS
366 INTÉRIMAIRES
360 DEMANDEURS D'EMPLOIS



419 établissements avec au moins 1 salarié



39,5 ans en moyenne



74,6% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

523 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

650 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
266 en voie scolaire
384 en apprentissage

338 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
56% en niveau 3
44% en niveau 4
0% en niveau 5



80 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

12 salariés en contrat de professionnalisation



430

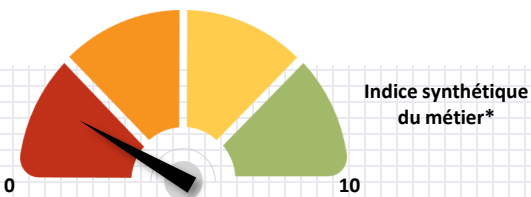
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 – Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers de l'électricité sont plus de 5 000 en Pays de la Loire. Ces salariés ont une moyenne d'âge de 36,2 ans et 79,6% d'entre eux sont qualifiés ou très qualifiés.

Le niveau de turn-over est moins élevé que celui des salariés de production (13,1% contre 16,1%).

Ce domaine de métier a un taux d'apprentissage de 68,6% des jeunes en formation initiale.

Les recrutements sont jugés difficiles par les chefs d'entreprises pour 84,4% des 1 280 projets. Les besoins en ressources nouvelles entrantes sont estimés à 319 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027. Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 544 personnes. Ce potentiel de sortants ne couvre pas les besoins au regard des taux d'insertion en emploi à 6 mois.

RESSOURCES DISPONIBLES



5 034 SALARIÉS
2 305 NON SALARIÉS
716 INTÉRIMAIRES
1 700 DEMANDEURS D'EMPLOIS



1 361 établissements avec au moins 1 salarié



36,2 ans en moyenne



79,6% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

2 506 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



809 SALARIÉS ENTRÉS
705 SALARIÉS SORTIS



1 280 projets de recrutements dont **84,4%** de recrutements difficile



13,1% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

319 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

936 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
364 en voie scolaire
572 en apprentissage

458 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
64% en niveau 3
20% en niveau 4
15% en niveau 5



50 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

36 salariés en contrat de professionnalisation



544

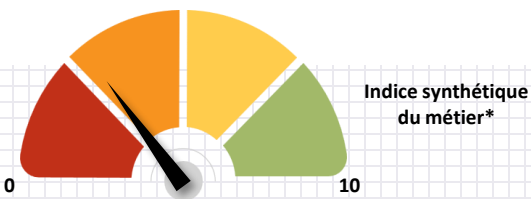
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les métiers des fluides rassemblent près de 5 000 salariés. Ces salariés ont une moyenne d'âge de 35,8 ans et 80,6% d'entre eux sont qualifiés ou très qualifiés.

Au vu de la pyramide des âges et en fonction des hypothèses de sorties définitives du secteur et de l'évolution estimée de l'activité Bâtiment en région, les besoins en ressources nouvelles entrantes sont estimés à 287 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027.

Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 982 personnes. Ce potentiel de sortants couvre à peine les besoins en ressources au regard des taux d'insertion en emploi à 6 mois. De plus, 93,2% des recrutements sont jugés difficiles.

Les entreprises peuvent s'appuyer également sur les contrats de professionnalisation (60) et l'emploi intérimaire (711).

RESSOURCES DISPONIBLES



4 996 SALARIÉS
1 816 NON SALARIÉS
711 INTÉRIMAIRES
1 300 DEMANDEURS D'EMPLOIS



1 465 établissements avec au moins 1 salarié



35,8 ans en moyenne



80,6% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

2 130 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



732 SALARIÉS ENTRÉS
642 SALARIÉS SORTIS



1 180 projets de recrutements dont **93,2%** de recrutements difficile



12,1% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

287 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 733 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
573 en voie scolaire
1 160 en apprentissage

922 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
58% en niveau 3
29% en niveau 4
13% en niveau 5



0 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

60 salariés en contrat de professionnalisation



982

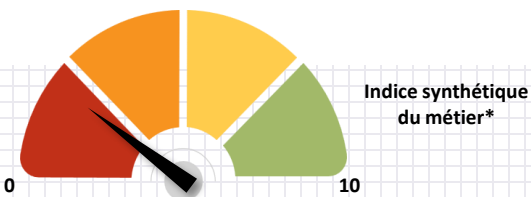
potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

SYNTHÈSE



Les salariés des métiers du sol sont près de 2 300 en Pays de la Loire. Ces salariés ont une moyenne d'âge de 35,9 ans et 74,9% d'entre eux sont qualifiés ou très qualifiés.

Le niveau de turn-over est moins élevé que celui des salariés de production (13,1% contre 16,1%).

Les jeunes en formation initiale sont tous en apprentissage.

Aucun projet de recrutement n'est envisagé pour 2022. Cependant, les besoins en ressources sont estimés à 152 personnes en moyenne par an jusqu'en 2027. Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail est de 221 personnes. Ce potentiel de sortants ne couvre pas forcément les besoins au regard des taux d'insertion.

FLUX DE SALARIÉS



330 SALARIÉS ENTRÉS
353 SALARIÉS SORTIS



0 projets de recrutements



13,1% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

152 ressources nouvelles entrantes estimées dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



2 297 SALARIÉS
989 NON SALARIÉS
327 INTÉRIMAIRES
500 DEMANDEURS D'EMPLOIS



558 établissements avec au moins 1 salarié



35,9 ans en moyenne



74,9% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 083 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, Secu Indep 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

358 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
358 en apprentissage

188 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
81% en niveau 3
19% en niveau 4
0% en niveau 5



30 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

3 salariés en contrat de professionnalisation



221

potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023**

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructyts 2021 - Traitements Réseau des CERC

* L'indice synthétique du métier prend en compte les données statistiques de l'appareil de formation, des besoins en ressources nouvelles entrantes estimées et les taux d'insertion en emploi. Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension. (pour plus d'informations, voir note méthodologique: 6. Indice synthétique en page 37)

** Le potentiel de sortants formés sur le marché du travail en 2023 s'obtient en additionnant le nombre de jeunes en années diplômante, le nombre de demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue et le nombre de salariés en contrat de professionnalisation.

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructys et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons,...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source OPCO de la Construction)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise du BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier du Bâtiment, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2021 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : présents sur l'exercice 2021 et, soit absent de l'exercice 2020, soit présent sur l'exercice 2020 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : présents sur l'exercice 2020 et absent de l'exercice 2021
- ▶ Stock : sur l'exercice 2021 et présents au 15 mars 2021.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

6. Indice synthétique

Cet indice évalue le niveau de tension par domaine de métier. Pour estimer le niveau de tension, on applique, au potentiel de sortants formés sur le marché du travail, le taux d'insertion à 6 mois pour les jeunes en formation initiale et pour les demandeurs d'emploi afin d'avoir un potentiel de sortants en emploi à 6 mois.

Ainsi, le **potentiel de sortants en emploi à 6 mois** est donc égal au nombre de jeunes diplômés en emploi à 6 mois après la formation + nombre de demandeurs d'emploi en emploi à 6 mois après la formation + nombre de contrat pro.

Si le potentiel de sortants en emploi à 6 mois ne couvre pas à 200% les besoins en ressources nouvelles par an, alors on considère que le domaine de métier est en tension.

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC Pays de la Loire

10 boulevard Gaston Serpette

44000 NANTES

02 51 17 65 54

contact@cerc-paysdelaloire.fr

www.cerc-paysdelaloire.fr

